



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication et le commerce électronique pour les entreprises ayant moins de 10 personnes occupées (TIC-TPE)

Type d'opportunité : reconduction de l'enquête menée en 2012

Périodicité : enquête ponctuelle (tous les 5 ans environ ; ici en 2016)

Demandeurs : Insee – Direction des statistiques d'entreprises – Département des synthèses sectorielles, en collaboration avec le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) auprès du ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt.

Au cours de sa réunion du 19 novembre 2014, la Commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique pour les entreprises ayant moins de 10 personnes occupées (TIC-TPE).

L'enquête TIC-TPE a pour objectif de mieux percevoir la diffusion des TIC dans les entreprises de moins de 10 personnes occupées –salariées ou non –, et d'évaluer la progression de leur usage.

Lors du renouvellement du label d'intérêt général de l'enquête TIC auprès des entreprises occupant au moins 10 personnes pour les années 2011 à 2015, la commission *Entreprises et stratégies du marché* a demandé que le champ de l'enquête soit étendu aux entreprises occupant moins de 10 personnes – cette partie du champ étant considérée par *Eurostat* comme une extension optionnelle de l'enquête TIC auprès des entreprises occupant au moins 10 personnes.

L'enquête TIC-TPE complète ainsi, de manière ponctuelle, l'enquête européenne annuelle sur les TIC, menée auprès des entreprises d'au moins 10 personnes occupées. Le questionnaire reprend d'ailleurs la majorité des thèmes présents dans l'enquête européenne, afin d'assurer la comparabilité des données. Il sera toutefois adapté aux très petites entreprises. Ces thèmes seront basés sur trois thèmes principaux (équipement en TIC, accès et usage d'internet, commerce électronique) auquel sera adjoint un ou plusieurs modules traitant d'un thème spécifique.

Il s'agit d'une enquête collectée essentiellement par internet, et à la demande de l'entreprise, par voie postale. Le champ porte sur la France entière (métropole et DOM). La collecte aura lieu au second semestre 2016, auprès de 10 000 à 20 000 unités légales de moins de 10 personnes occupées, échantillonnées dans le répertoire statistique Sirus.

Un comité de concertation donnera son avis sur le questionnaire proposé et pourra proposer des questions d'intérêt national. Ce comité réunira des experts et représentants des politiques publiques concernées par les questions de technologie de l'information et de la communication et de commerce électronique (SOeS, SSP, DGE, CCIP, ARCEP, SGMAP, Télécom Paris Tech...) ainsi que des représentants d'organisations professionnelles, ou de syndicats de salariés (FEVAD, Syntec Numérique, Medef, CCIP, CGPME, CGT, FO...).

Une diffusion nationale est prévue dans les publications ou études de l'Insee (*Insee Première*, *Insee Résultats*).

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable à cette enquête**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE